

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le journal du mois de novembre.

Dans l'article page 9 sur la «labellisation des déchèteries de Haute-Normandie» nous écrivions en sous-titre, au début de l'article, que la déchèterie de Buchy a obtenu le label niveau bronze. Nous écrivions également en fin d'article que la déchèterie de la Communauté de Communes de Buchy, obtenait la «catégorie Argent»... !!!

En fait, il n'existe qu'une seule déchèterie communautaire à Buchy gérée par la Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles qui vient d'obtenir la labellisation «catégorie Argent».



20 ans de la Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles

« Je ne fais que suivre le sillon de mes prédécesseurs... »

Vendredi 14 novembre dernier, le Président Patrick Chauvet a fait salle comble en recevant plus de quatre cents personnes invitées à fêter le vingtième anniversaire de la CCME.

Avant de développer les origines de la CCME et les projets futurs, il a tenu à saluer la présence de Françoise Guégot, députée de la 2^{ème} circonscription; Daniel Buquet Conseiller Général du canton d'Argueil venu représenter Nicolas Rouly, Pdt du CG76; Etienne Guillet, secrétaire général adjoint de la préfecture de Seine-Maritime; Nathalie Thierry, maire de Clères et Présidente du Pays Seine et Bray; les Présidents des Communautés de Communes voisines, l'ensemble des maires élus ou anciens élus ainsi que les nombreux acteurs et personnalités de la vie communautaire.

« Nous avons beaucoup de plaisir à retrouver des élus qui, en 1994, ont œuvré pour la construction de cette Communauté...sachez que je ne fais que reprendre le sillon déjà bien tracé... »

Début d'allocution d'un Président heureux de présenter l'intérêt communautaire au fil des années. « Je salue particulièrement Michel Benoit, son fondateur en 1994...Le meilleur

hommage que nous puissions lui rendre ce soir, c'est cette présentation... Je remercie aussi Monsieur Albert Verhaeghe, ancien Vice Président du Conseil Général, d'être parmi nous ce soir » a-t-il ajouté.

À l'origine, c'est le projet d'aménagement du Parc d'Activités du Moulin d'Ecalles qui a permis le regroupement des communes autour de la Communauté de Communes afin de favoriser l'implantation d'entreprises et générer de l'emploi. La CCME fut la deuxième de France à se créer après la loi de décentralisation de 1992.

En 1994, création essentiellement motivée par le développement économique autour du Parc d'Activité du Moulin d'Ecalles.

En 1999, reprise de la compétence « Voirie »... 2004, les ordures ménagères... 2007, la création du circuit Bovary...2014, ajout de la compétence Très Haut Débit.

La soirée fut animée à tour de rôle au micro par les quatre Vices Présidents assis au côté de P. Chauvet et venus annoncer les actions à venir.

M. Bruno Leger, Maire de La Rue-Saint-Pierre Vice Président en charge de la commission «Affaires générales et finances» :

« Cette commission a pour but de mettre en adéquation nos moyens pour faire évoluer notre Communauté... Notre budget est de 2,994 millions d'Euros pour le fonctionnement général. S'ajoute à cela 1,5 millions destiné aux investissements... Les recettes se composent de ressources fiscales, de la redevance spéciale sur les déchets, des produits du patrimoine, des emprunts, des dotations et subventions versées par l'Etat, les collectivités supra-locales (Région, Département) et les organismes publics (Ademe).

Nous avons cette année de nouvelles dépenses notamment pour le Très Haut Débit. Les dotations sont à la baisse. Nous avons décidé de réaliser une étude de perspectives qui va nous permettre de prendre les bonnes décisions. Nous aurons connaissance du résultat de cette étude avant la fin de l'année... »

M. Edouard De Lamaze, Maire de Bois-Hérault Vice Président en charge de la commission «Aménagement de l'espace»

« Je remercie tous mes collègues et le Président Patrick Chauvet de m'avoir associé à la valorisation du territoire...

Tout d'abord, il y a la réflexion du Pays qui regroupe trois Communautés de Communes (Moulin d'Ecalles, Portes Nord-Ouest et Plateaux de Martainville)... C'est le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), qui va déterminer les grands principes qui gouvernent notre réflexion. Il sera approuvé avant fin décembre. Nous devons concilier l'inconciliable ! Le développement local et rural avec le développement rouennais... Les services à la personne, le cadre de vie, l'économie, l'environnement, la mobilité font partie de notre feuille de route.

En ce qui concerne le tourisme, la Normandie est connue dans le monde entier, elle ne compte malheureusement que 25% de visiteurs étrangers. Nous n'avons pas assez développé la langue. Le tourisme ? Ce n'est pas seulement la beauté du geste ! Il représente en France et donc chez nous, un moteur du développement

économique. Nous sommes en retard ! Où sont les points de vente de la CCME ? Il y a Ry, Clères et c'est tout ! Nous devons multiplier les points d'accueil pour développer le tourisme. Il faut héberger ! 359 lits et 100 chambres sur la CCME, ce n'est pas suffisant... Il faut reconsidérer la taxe de séjour comme une recette utile au développement du tourisme. Elle est, aujourd'hui, en deçà des recettes escomptées. Puis les chemins de randonnées. Nous avons 10 chemins pour 100 km...c'est énorme ! Cela entraîne des frais. Il faut peut-être les réduire pour améliorer les accès et l'entretien ? Il faut donner aux randonneurs des thématiques...accueillir les handicapés...les vélos... Ces chemins sont aussi un centre d'intérêt pour les étrangers, générant des nuitées... Le Très Haut Débit ! Une supplique, un constat et une interrogation ! On en a besoin ! C'est gratuit dans les grandes villes ! Payant pour nous ! Ce n'est pas normal ! »

M. Fabrice Otero, Adjoint à Vieux-Manoir Vice Président en charge de la commission «Attractivité du territoire»

« La vie doit pouvoir s'installer sur notre territoire pour nous tous, les jeunes et donc l'avenir. D'où la présence d'une commission chargée de l'attractivité. Le Parc d'Activités du Moulin d'Ecalles représente une quinzaine d'entreprises et 400 emplois. Sa localisation est idéale...Au bord de l'échangeur et de l'A28. Nous avons voulu que cet espace soit complètement intégré à l'espace rural.

Nous devons maintenant miser sur la poursuite de l'aménagement de cette zone. De lourds dossiers sont venus freiner l'aménagement de l'extension de 15 hectares (Recherches archéologiques, gestion des eaux pluviales et qualité souterraine). Nous avons dû réinvestir. En 2014, toutes ces difficultés sont derrière nous ! Nous pouvons désormais accueillir des PME-PMI ou artisans sur des surfaces de 1000M² à 2Ha. La commercialisation est ouverte. Ce sont nos emplois de demain ! »

M. Jean-Pierre Carpentier, Maire de Saint-Aignan-sur-Ry Vice Président en charge de la commission

«Services à la population»

« La déchetterie communautaire, qui vient de recevoir le label « argent » (seulement 4 en Seine-Maritime !) qui prouve son utilité, a été, ces derniers temps, renforcée de machines venant optimiser la collecte. En 2013, ce sont 3 153 tonnes de déchets qui ont été collectées par la CCME. Nous sommes attachés au recyclage. Pour exemple, sachez que tous les papiers vont à la Chapelle Darblay. Les déchets verts représentent 1 532 tonnes pour un coût de 331 285 euros, la ferraille 157 tonnes pour une recette de 16 160 euros.

À Buchy, nous possédons également une fourrière animale. Seules les communes y ont accès, à des fins de contrôle. Dans cette commission figure également l'École de Musique Communautaire, gérée par les associations et subventionnée par la CCME à hauteur de 55 000 euros en 2014. Cette école permet une réduction de 50% des frais pour les enfants du territoire (jusqu'à 18 ans). Dans les services à la population, nous sommes le relai de LUDISPORT, financé par le CG76. Cette initiative permet aux enfants de nos communes de s'initier à 3 activités sportives... »

Et Patrick Chauvet pour conclure...

« Pour le développement, on devrait nous faciliter de toutes parts...au lieu de cela nous avons été freiné en ce qui concerne le Parc d'Activités... Dans notre conjoncture, nous devrions être plus pragmatiques ! L'emploi est plus important que des vestiges enfouis depuis des siècles... Souvenons-nous de nos 20 ans ! De l'audace ! Cultivons sur nos bases de 20 ans pour préparer l'avenir des générations futures. »

F. de Prémare

Fûts à cidre de 50 à 1200 L

À partir de 60€ TTC

Livraison possible*

AUZOU
CITERNES



PLUS D'INFOS
02 35 33 42 42

ZA DU PUCHEUIL - 76680 SAINT SAENS - TÉL : 02 35 33 42 42 - FAX : 02 35 33 66 77

www.auzouciternes.fr

AUZOU
CITERNES

